

Acteurs du territoire



Appel à projets 2018

Economie circulaire

Vers de nouvelles approches économiques

Corse

DOSSIER DE CANDIDATURE



Modalités de candidature

Le dossier de candidature est disponible en téléchargement aux adresses suivantes :

- www.corse.ademe.fr/
- www.oec.corsica/
- www.corse.developpement-durable.gouv.fr/
- draaf.corse.agriculture.gouv.fr/

Les **dates limites de dépôt** des dossiers sont :

- **4 mai 2018** pour la 1^{ère} session
- **7 septembre 2018** pour la 2^{ème} session

Votre candidature est à **transmettre avant l'une de ces dates et sous format papier à l'adresse suivante:**

**Agence De L'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADEME
Le Ricanto – Lot 3F
CS 9002 – 20700 AJACCIO Cedex 9**

Le dépôt de votre dossier de candidature donnera lieu à un accusé de réception. Seule la transmission d'un dossier **complet** fera l'objet d'un examen de la demande

Les **dossiers déposés pourront être présentés par le porteur de projet devant un comité de sélection** composé de représentants de l'ADEME, de l'OEC, de la DREAL et de la DRAAF. Il appartient au comité de sélection du présent appel à projets d'apprécier la qualité d'un dossier en fonction de son intérêt régional et/ou de son potentiel. **Des aides financières pourront être attribuées aux projets sélectionnés dans le cadre des dispositifs existants.**

-----Partie réservée aux services instructeurs-----

Dossier reçu à l'ADEME le :

Transmis à l'OEC le :

Dossier Reçu à l'OEC le :

Numéro de dossier ADEME :

Numéro de Dossier OEC :

Votre candidature

Raison sociale de l'entreprise/structure :

Ou

Collectivité locale :

Titre du projet :

Choisissez le volet correspondant à votre projet :

VOLET 1 : Optez pour une stratégie durable

- économie de la fonctionnalité
- éco-conception
- tourisme durable
- achats durables et groupés
- éco-manifestation

VOLET 2 : Optimisez la consommation et la gestion de vos ressources

- réemploi
- lutte contre le gaspillage alimentaire
- recyclage local
- calcul du coût de vos déchets
- filière de valorisation

VOLET 3 : Interagissez avec les acteurs de votre territoire

- écologie industrielle et territoriale
- projet alimentaire territorial
- éducation à l'économie circulaire

Contenu de votre dossier de candidature

NB: Pour une **association**, utiliser le formulaire Cerfa n°12156*05 (cf. annexe 3)

1 - DEMANDE DE SUBVENTION

JE SOUSSIGNE (E).....

AGISSANT EN QUALITE DE: représentant légal représentant dument mandaté¹

DE.....

Sollicite par la présente demande une aide financière pour la réalisation de l'opération décrite ci-dessous et certifie :

- être régulièrement déclaré ;
- être en règle à l'égard de la réglementation en vigueur notamment sociale, fiscale et environnementale ;
- disposer des autorisations nécessaires à la réalisation de l'opération
- ne pas encourir de procédure collective² ;
- exactes et sincères les informations fournies dans le présent dossier ;
- avoir pris connaissance des règles générales d'attribution des aides de l'ADEME du 23 octobre 2014³ et celles de l'Office de l'Environnement de la Corse
- que l'opération pour laquelle je sollicite une aide financière n'a pas commencé ou qu'elle n'a pas donné lieu à des engagements fermes⁴ avant la présente demande.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le dossier de demande d'aide financière de l'ADEME et /ou de l'OEC dans le cadre du CPER 2015-2020 et/ ou de fonds propres ADEME et /ou de l'OEC pour mon opération consistant à :

.....

J'ai bien noté :

- que ce dossier ne sera examiné que si tous les documents et renseignements demandés y sont joints,
- qu'en cas d'accord de financement, seules les dépenses réalisées entre la date de demande d'aide et la date de fin de l'opération seront prises en compte.

Fait, le à

Signature :

Et cachet de l'organisme

TOUTE FAUSSE DECLARATION EST PASSIBLE DE PEINES D'EMPRISONNEMENT ET D'AMENDES PREVUES PAR LES ARTICLES 441-6 ET 441-7 DU CODE PENAL. LE DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS PREVUES PAR LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES S'EXERCE AUPRES DU SERVICE OU DE L'ETABLISSEMENT AUPRES DUQUEL VOUS AVEZ DEPOSE VOTRE DOSSIER.

¹ Si le signataire n'est pas le représentant légal, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager le maître d'ouvrage

2 - INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR

NOM OU RAISON SOCIALE.....

ENSEIGNE OU NOM

COMMERCIAL :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL.....

N°SIRET :... ..

REPRESENTANT LEGAL:

Madame

Monsieur

Nom Prénom..... Qualité.....

Tél. : Courriel :

DELEGATION DE SIGNATURE A:

Madame

Monsieur

(JOINDRE AU DOSSIER LA DELEGATION)

Nom Prénom..... Qualité

Fonction : Tél. : courriel :

CONTACT-PROJET :

Madame

Monsieur

Nom Prénom.....

Fonction : Tél. : courriel :

FORME JURIDIQUE (cocher la case) :

SA

SARL

EURL

SAS

Entreprise individuelle

Association

Organisme Consulaire

Collectivité locale

Autre:.....

TAILLE DE L'ENTREPRISE²

Petite

Moyenne

Grande

REGIME DE TVA :

Assujetti

Assujetti partiel

Non assujetti

AIDES DE MINIMIS PERÇUES AU COURS
DES 3 DERNIERS EXERCICES FISCAUX.

Oui

Non

(Si oui joindre l'annexe 2 dûment remplie)

² Au sens communautaire du terme Cf. annexe 1

3 - INFORMATIONS SUR L'OPERATION

A - INFORMATIONS TECHNIQUES RELATIVES A L'OPERATION

Objet de l'opération :

.....

Localisation de l'opération

COMMUNE	DEPARTEMENT	CODE POSTAL

Description du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Calendrier prévisionnel du projet

DATE DEBUT OPERATION (DEVIS ACCEPTE, COMMANDE, PASSATION MARCHE...)	DATE FIN DE L'OPERATION (DATE DE MISE EN SERVICE)
...../...../...../...../.....

Objectifs poursuivis :

.....

.....

.....

.....

Résultats attendus :

.....

.....

.....

.....

B- INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES A L'OPERATION

1/ DEPENSES PREVISIONNELLES LIEES A L'OPERATION

DEPENSES		MONTANTS	
		HT	TTC
INVESTISSEMENTS MATERIELS	INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS		
	MATERIELS		
	CONSTRUCTIONS		
	AUTRES		
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	ETUDE		
AUTRES (PRECISER)			
TOTAL			

2/SOUTIENS FINANCIERS NECESSAIRES A LA REALISATION DU PROJET

COUT TOTAL PROJET :	FINANCEMENTS PUBLICS ESTIMES NECESSAIRES POUR LE PROJET	MONTANT DE LA SUBVENTION ADEME/OEC/ETAT SOLLICITEE
€ HT	€ HT	€
€ TTC	€ TTC	€

3/ PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

		MONTANT	TAUX
AIDES PUBLIQUES ³	CPER (ADEME-OEC-ETAT)		
	CREDIT D'IMPOT		
	AUTRE (PRECISER)		
	AUTRE (PRECISER)		
AUTRES AIDES (PRECISER)			
AUTRES FINANCEMENTS	EMPRUNTS		
	CREDIT-BAIL		
	FONDS PROPRES		
	AUTRES		
TOTAL			

³Le bénéficiaire s'engage à communiquer, sans délai, à l'ADEME, à l'OEC et aux services de l'Etat, toute aide publique qu'il aurait sollicitée ou reçue, solliciterait ou recevrait pour la réalisation de l'opération concernée.

4 - PIECES ADMINISTRATIVES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour tous les demandeurs :

- Dossier de demande de subvention rempli et signé.
- Relevé d'identité bancaire (RIB) aux normes SEPA : BIC/IBAN

Pour les collectivités locales, leurs groupements et les organismes publics :

- Délibération exécutoire de l'organe compétent approuvant le projet ainsi que son plan de financement et sollicitant l'aide

Pour les entreprises :

- Extrait K-bis ou inscription au registre ou répertoire concerné de moins de trois mois
- Attestations de régularité sociale et fiscale (imprimés ad hoc)

Pour les groupements d'intérêt public (GIP)

- Décision et délibération signée de l'organe compétent approuvant le projet ainsi que son plan de financement et sollicitant l'aide
- Copie de la publication de la décision d'approbation de la convention constitutive (GIP)
- Convention constitutive et liste des membres du CA

Autres documents à fournir si vous êtes concernés

- Délégation de pouvoir et/ou de signature
- Projet de contrat si financement par crédit-bail et indication de la valeur marchande du matériel concerné
- Contrat de délégation de service public (DSP) ou contrat de partenariat Public-Privé (PPP)
- Déclaration des aides *De minimis* (annexe 2)
- Attestation relative à la part de TVA récupérée en cas d'assujettissement partiel

LES SERVICES DE L'ADEME, DE L'OEC ET DE L'ETAT SE RESERVENT LE DROIT DE DEMANDER DES PIECES COMPLEMENTAIRES EN COURS D'INSTRUCTION DU DOSSIER.

5 - PIECES TECHNIQUES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour les études préalables (quel que soit le type de maître d'ouvrage) :

- Devis détaillé ou tout autre document permettant d'apprécier le montant de l'opération (daté et indiquant le nom de l'organisme qui l'a établi)

Pour les opérations d'investissement en secteur non économique

- Devis détaillés de l'opération projetée ou tous autres documents permettant d'apprécier le montant de l'opération (datés et indiquant le nom de l'organisme qui les a établis)
- Etude de faisabilité technico économique relative au projet

Pour les opérations d'investissement en secteur économique (secteur concurrentiel)

- Devis détaillés de l'opération projetée ou tous autres documents permettant d'apprécier le montant de l'opération (datés et indiquant le nom de l'organisme qui les a établis)
- Etude de faisabilité technico économique relative au projet
- Compte prévisionnel d'exploitation propre au projet sur 5 ans
- Tableau présentant la durée de l'investissement des équipements du projet

Pour les opérations de communication, formation et sensibilisation

- Devis détaillés de l'opération projetée ou tous autres documents permettant d'apprécier le montant de l'opération (datés et indiquant le nom de l'organisme qui les a établis)
- Note descriptive détaillée de l'opération incluant le cas échéant le programme d'actions et le planning des réalisations

LES SERVICES DE L'ADEME, DE L'OEC ET DE L'ETAT SE RESERVENT LE DROIT DE DEMANDER DES PIECES COMPLEMENTAIRES EN COURS D'INSTRUCTION DU DOSSIER.

ANNEXE 1 - TAILLE DE L'ENTREPRISE

DEFINITION COMMUNAUTAIRE DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (RESUME) :

CATEGORIES DE PME	EFFECTIFS		CHIFFRE D'AFFAIRES	OU	TOTAL DU BILAN
MICROENTREPRISE	< 10	ET	≤ 2 MILLIONS D'EUROS		≤ 2 MILLIONS D'EUROS
PETITE ENTREPRISE	< 50		≤ 10 MILLIONS D'EUROS		≤ 10 MILLIONS D'EUROS
ENTREPRISE MOYENNE	< 250		≤ 50 MILLIONS D'EUROS		≤ 43 MILLIONS D'EUROS

LE CRITERE D'« AUTONOMIE » DE LA PME :

Afin de mieux appréhender la réalité économique des PME et d'exclure de cette qualification les groupes d'entreprises dont le pouvoir économique excéderait celui d'une PME, il convient de distinguer les différents types d'entreprises :

- **LES ENTREPRISE AUTONOMES :**
Toute entreprise qui n'est pas qualifiée comme entreprise partenaire ou comme entreprise liée.
- **LES ENTREPRISES PARTENAIRES :**
Sont entreprises partenaires des entreprises dont l'une (entreprise amont) détient, seule ou avec une entreprise liée, 25% ou plus du capital ou des droits de vote de l'autre (entreprise aval).
Une entreprise ne peut PAS être considérée comme une PME si 25 % ou plus de son capital ou de ses droits de vote sont contrôlés par un ou des organismes publics ou collectivités publiques.
Une entreprise peut toutefois être qualifiée d'autonome en présence de certaines catégories d'investisseurs, (par ex. sociétés publiques de participation, sociétés de capital à risque, universités, investisseurs institutionnels y compris fonds de développement régional, autorités locales autonomes (< 5 000 habitants et budget < 10 M€).
- **LES ENTREPRISES LIEES :**
Sont des entreprises liées des entreprises dont l'une est en position de contrôle de l'autre (actionnariat majoritaire, influence dominante sur l'administration ou la direction, accord particulier...)

Afin de renforcer les mesures d'incitation pour l'investissement en fonds propres dans des PME, une présomption qu'il n'y a pas d'influence dominante sur l'entreprise considérée a été introduite.

ANNEXE 2 – DECLARATION DES AIDES DE MINIMIS

ENTREPRISE :SITE DE :

N° DE SIREN : NOMBRE DE SITES JURIDIQUEMENT REGROUPES SOUS LE MEME SIREN :

INTITULE DE L'AIDE PRESENTEMENT DEMANDEE :

.....

- 1) Ensemble des aides d'Etat dites « *de minimis* », tous domaines confondus, ayant fait l'objet d'un versement à l'entreprise (et non seulement au site concerné) au cours des 3 derniers exercices fiscaux précédant la date de signature de cette déclaration ; ou aides déjà décidées pouvant faire l'objet d'un versement sous 3 ans :

DESCRIPTION DE L'AIDE	DATE DE DECISION	MONTANT DE L'AIDE DE MINIMIS	ORGANISME
TOTAL			

LE TERME *DE MINIMIS* DESIGNE UNE AIDE D'ÉTAT VERSEE PAR TOUT ORGANISME PUBLIC EN DEHORS DE TOUT REGIME D'AIDE NOTIFIE A LA COMMISSION EUROPEENNE OU EN DEHORS DE TOUT REGIME-CADRE EXEMPTÉ.

LES AIDES *DE MINIMIS* SONT QUALIFIEES COMME TELLES DANS LA CONVENTION D'ATTRIBUTION DE L'AIDE.

LE MONTANT BRUT TOTAL DES AIDES *DE MINIMIS*, OCTROYEES A UNE MEME ENTREPRISE NE PEUT EXCEDER 200.000 EUROS SUR UNE PERIODE DE 3 EXERCICES FISCAUX.

L'ADEME ET L'OEC DOIVENT OBTENIR DE L'ENTREPRISE CONCERNÉE, AVANT L'OCTROI DE L'AIDE, UNE DÉCLARATION RELATIVE AUX AUTRES AIDES *DE MINIMIS* QU'ELLE A REÇUES AU COURS DES DEUX PRÉCÉDENTS EXERCICES FISCAUX ET DE L'EXERCICE FISCAL EN COURS.

2) ENSEMBLE DES AIDES PUBLIQUES REÇUES OU ENVISAGEES POUR LE PROJET PRESENTE :

DESCRIPTION DE L'AIDE ET NOM DE L'ORGANISME SOLLICITE	DATE DE DECISION	MONTANT DE L'AIDE	MONTANT DE MINIMIS

JE SOUSSIGNE,, EN TANT QUE

CERTIFIE L'EXACTITUDE ET L'EXHAUSTIVITE DES INFORMATIONS RAPPORTEES CI-DESSUS

DATE :

SIGNATURE :

TAMPON :

ANNEXE 3 – ASSOCIATIONS

*Pour une association, utiliser le formulaire Cerfa n°12156*05 disponible à l'adresse suivante :*

<http://vosdroits.service-public.fr/associations/R1271.xhtml>

La demande sera transmise sous format papier dans un premier temps puis, ultérieurement, sur demande de l'ADEME, de l'OEC ou des services de l'Etat, sous format numérique (version enregistrée en ligne)

Pièces à joindre à cette demande :

- Statuts de l'association
- Liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil d'administration et du bureau,...)
- Relevé d'identité bancaire(RIB) aux normes SEPA : BIC/BAN avec une adresse correspondant au numéro SIRET
- Comptes approuvés des 2 derniers exercices clos
- Rapport d'activité approuvé
- Déclaration des aides des minimis perçues datée et signée
- Délibération de l'autorité compétente approuvant le projet et le plan de financement

Pièces à joindre si nécessaire :

- Attestation du Commissaire aux comptes pour les dépenses connexes
- Pouvoir donné par le représentant légal
- Pièces liées à la nature du projet
- Attestation sur l'honneur de non assujettissement aux impôts commerciaux et à la TVA

L'ADEME, L'OEC et les services de l'Etat, se réservent le droit de demander des pièces administratives complémentaires en cours d'instruction du dossier.